



Communiqué de presse *Pour diffusion immédiate*

Des solutions efficaces pour des déplacements viables Les *Stratégies Mobili.T*, un nouveau service aux employeurs

Québec, le jeudi 8 février 2007. Vivre en Ville – le Regroupement québécois pour le développement urbain, rural et villageois viable et ses partenaires sont fiers de lancer les *Stratégies Mobili.T*, qui visent à favoriser l'utilisation des transports collectifs et alternatifs, en appuyant les employeurs de la région métropolitaine de Québec, dans un souci de développement durable. « Les entreprises génèrent de nombreux déplacements. Elles ont donc un rôle à jouer dans l'amélioration de la mobilité des personnes et l'accessibilité des zones d'activités à l'échelle régionale », affirme Alexandre Turgeon, président de Vivre en Ville.

La région de Québec est aux prises avec plusieurs problèmes liés au transport qui touchent les employeurs et qui dépassent les cadres social et environnemental. La congestion routière occasionne des pertes financières importantes pour les entreprises. Les employés sont plus stressés et s'absentent plus souvent. La gestion du stationnement et la rétention de la main d'œuvre sont également problématiques pour plusieurs d'entre eux. De plus, en termes d'accessibilité, les employés et les visiteurs ont très souvent une seule option de transport, soit l'automobile.

« Les *Stratégies Mobili.T* sont là pour aider les employeurs à améliorer l'efficacité des déplacements de leurs employés, surtout pour les déplacements domicile-travail, et à augmenter l'accessibilité de leurs sites avec les modes les plus efficaces, les plus économiques et les plus viables, soit le transport collectif, la marche, le covoiturage, le vélo et l'auto-partage. Les multiples avantages de ces modes ne sont plus à démontrer », poursuit Pascal Laliberté, chargé de projets chez Vivre en Ville et directeur de *Mobili.T*, organisme spécialisé en gestion des déplacements qui collabore activement au projet.

Pour une entreprise, les *Stratégies Mobili.T* représentent un très bon retour sur l'investissement. « Que ce soit pour implanter un service de covoiturage, recevoir des conseils techniques pour favoriser l'utilisation du vélo utilitaire, instaurer l'abonnement au transport collectif ou profiter de nos connaissances en marketing personnalisé, les employeurs peuvent faire appel à nos services et profiter de notre expertise et de celle de nos partenaires. Ce ne sont pas uniquement eux qui en profiteront, mais aussi l'ensemble des gens de la région de Québec », conclut M. Laliberté.

Les Stratégies Mobili.T sont réalisées grâce à l'appui financier du programme Sur la route du transport durable (SRTD) de Transports Canada, du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et son partenaire financier le gouvernement du Québec, la Ville de Québec, la Ville de Lévis, le Réseau de transport de la Capitale (RTC), la Société de transport de Lévis (STLévis) Accès transports viables et Mobili.T – le Centre de gestion des déplacements du Québec métropolitain.

- 30 -

Source et information :

Pascal Laliberté

Tél. : 522-0006 poste 3091 / cell. : 655-0624

p.j. Annexe *Stratégies Mobili.T*

STRATÉGIES MOBILI.T



Mobili. T, le Centre de gestion des déplacements du Québec métropolitain, favorise le développement de solutions novatrices en transports viables. *Mobili. T* offre différents services qui aident les employeurs à améliorer concrètement la mobilité de leurs employés et l'accessibilité à leurs sites, dans un souci de développement durable.

La gestion de la demande en transport : un outil novateur

La gestion de la demande en transport fait appel à différentes stratégies visant à changer les comportements de déplacement afin d'augmenter l'efficacité des systèmes de transport. Contrairement à l'approche traditionnelle qui tend à aborder les problèmes de transport sous l'angle de l'offre, la gestion de la demande en transport, ou gestion des déplacements, vise à optimiser l'utilisation des infrastructures existantes en modifiant les habitudes de déplacement. L'objectif de cette approche est de réduire l'utilisation de l'automobile en se concentrant sur les déplacements qui pourraient se faire avec un mode de transport plus viable et tout aussi efficace. Cette approche présente l'avantage d'avoir un excellent rendement bénéfices-coûts puisqu'elle ne nécessite pas, a priori, d'investissements dans des infrastructures.

Se déplacer autrement, c'est payant !

L'utilisation des modes de déplacement viables (transport collectif, marche, vélo, covoiturage, auto-partage) a des avantages pour la collectivité, mais aussi pour les employeurs et les employés. La combinaison de ces différents modes peut constituer une alternative efficace à l'automobile.

Des bénéfices pour l'employeur :

- augmentation de l'accessibilité du ou des sites d'emplois ;
- augmentation du bassin de recrutement de la main d'œuvre ;
- diminution du roulement du personnel ;
- diminution du taux d'absentéisme ;
- augmentation de la productivité des employés ;
- baisse des dépenses de stationnement ;
- plus-value pour l'image de l'entreprise.

Des bénéfices pour l'employé :

- économie d'argent et de temps ;
- prolongement de la vie utile de la voiture ou vente de la deuxième voiture ;
- meilleure santé, baisse de fatigue et de stress ;
- sentiment de fierté et d'appartenance à l'entreprise.

Services offerts par *Mobili. T*

Mobili. T vous propose son expertise en matière de transport et d'aménagement durable. Après un diagnostic de la situation, des solutions concrètes seront proposées pour améliorer la mobilité et l'accessibilité de l'entreprise.

Diagnostic des déplacements

- diagnostic de l'accessibilité du ou des sites ;
- portrait des déplacements des employés ;
- sondage sur les habitudes de déplacement.

Accompagnement dans l'implantation de solutions concrètes

- plan de gestion des déplacements en entreprise (programme-employeur) ;
- *Personnali. T*, le plan de transport personnalisé ;
- expertise-conseil sur les stationnements à vélo ;
- *Vélo-Ville*, vélos en libre-service ;
- implantation du service de covoiturage ;
- implantation du service d'auto-partage ;
- formation et sensibilisation sur les transports viables.

Des avantages pour la collectivité

Les impacts, notamment économiques, liés à l'utilisation de l'automobile sont considérables pour la collectivité. En favorisant les transports viables, la gestion des déplacements peut contribuer à diminuer les coûts supportés par la collectivité tout en améliorant la mobilité des personnes, avec plusieurs effets positifs :

- amélioration de la qualité de l'air ;
- diminution de la congestion routière ;
- baisse du coût de l'entretien des infrastructures ;
- économie de la réalisation de nouvelles infrastructures pour répondre à la demande ;
- amélioration globale de l'accessibilité et de la mobilité.